



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

RECTORAT

UC/9158

Port-au-Prince, le 9 août 2017

Communiqué de presse

Objet : Importantes résolutions adoptées par le Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti au cours de sa session ordinaire tenue les 3, 4 et 5 août 2017.

D'Importantes résolutions ont été adoptées au cours de la dernière session ordinaire du Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti réalisée du 3 au 5 août 2017. Elles portent notamment sur :

- la mise en place du comité de pilotage des Etats Généraux de l'UEH ;
- la poursuite des négociations avec le pouvoir exécutif en vue de la mise en place d'un Contrat-plan/Etat-UEH ;
- la systématisation du processus d'admission ;
- la création du Fonds d'appui à la recherche à l'UEH.

1- Mise en place du comité de pilotage des Etats Généraux de l'UEH

Une fois de plus, la question des Etats Généraux de l'UEH a été au centre des échanges au sein du Conseil de l'UEH. Ce dernier a donné un mandat impératif au Conseil exécutif afin de constituer, dans un délai n'excédant pas deux (2) mois, un comité de cinq (5) membres devant piloter le processus des Etats Généraux de l'UEH.

La désignation des membres de ce comité tiendra compte des critères de crédibilité, de notoriété académique, de capacité de médiation et de genre.

Il a été décidé également que ce comité soit composé de cinq (5) membres dont trois (3) seront issus de l'UEH et les deux (2) autres de secteurs extérieurs. Ce comité a par ailleurs la possibilité de constituer, au besoin, des sous-comités en tenant compte des préoccupations d'autres secteurs spécifiques.

Il convient de préciser que, à travers ces Etats Généraux, l'UEH vise à organiser les débats nationaux autour des éléments stratégiques d'un développement institutionnel et académique cohérent de l'UEH. Il s'agit de rendre l'institution plus apte à s'acquitter de sa triple mission de formation, de construction de savoirs et de dynamisation des secteurs du développement national, tout en favorisant le vivre-ensemble et la coexistence de différents courants d'idées.

2- Poursuite des négociations avec le pouvoir exécutif sur la mise en place d'un Contrat-Plan/Etat-UEH

Le Conseil de l'UEH a formellement pris connaissance et amplement discuté de l'initiative conjointe du Pouvoir Exécutif et du Rectorat de mettre en place un Contrat-Plan qui établit les conditions d'une collaboration étroite entre l'État haïtien et l'UEH sur la base d'engagements réciproques. Il a approuvé le principe de ce Contrat-Plan et a favorablement accueilli le document y relatif élaboré par le cabinet du Président et un groupe ad hoc du Rectorat composé de Professeurs de l'UEH. Ainsi, le Conseil de l'UEH a globalement encouragé la poursuite des négociations devant aboutir à la signature de ce document et autorisé le Recteur à conclure cet accord avec les instances compétentes du Pouvoir Exécutif.

3- Systématisation du processus d'admission à l'UEH

Le Conseil de l'UEH a appelé le Conseil Exécutif à produire un document de systématisation du processus d'admission à l'UEH à tous les niveaux, incluant l'inscription, l'évaluation, la publication des résultats, l'admission et la rentrée universitaire. Ce document devra être présenté au Conseil de l'Université lors de sa deuxième session ordinaire de l'année académique 2017-2018.

4- Création d'un Fonds d'appui à la recherche à l'UEH (FAR)

Dans le but d'assurer une promotion effective de la recherche à l'UEH, il est créé un Fonds d'appui à la recherche (FAR). Les dotations du Fonds d'appui à la recherche seront fixées par le Conseil de l'UEH dès que les allocations du Trésor public à l'UEH seront connues. Elles pourront être réajustées en cours d'exercice.

Les modalités de gestion du FAR feront l'objet d'une résolution du Conseil de l'Université sur proposition du Conseil de la recherche.

1- Elections dans les entités : FO, ENS, IERAH

Le professeur Rogéda Dorcé Dorcil, représentant des professeurs de la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) et Darlin Darius, représentant des étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE) sont désignés par consensus pour remplacer Madame Nirvah Jean-Jacques et M. Fritz-Gérald Vatey comme membres du comité électoral de la Faculté d'Odontologie.

Dans le cas de l'Ecole normale supérieure, le CU a choisi M. Elie Méus, doyen de la FDSE et M. Junior Altidor, représentant des étudiants de la FO pour compléter la commission électorale de cette entité.

En ce qui a trait à l'IERAH, M. Renauld Govain, et M. Fritz Gérald Richelieu, respectivement doyen de la FLA et représentant des étudiants de la Faculté des sciences (FDS) sont désignés pour faire partie de la commission électorale de cette faculté.



Unité communication de l'UEH